



Etat des lieux - date non fixee par bailleur

Par **chablisienne**, le **07/02/2011** à **05:29**

Bonjour,

Mon bailleur ne donne aucun signe de vie pour fixer une date pour l'état des lieux de sortie malgré ma lettre recommandée et mes divers coups de fils. Comment dois-je procéder pour rendre les clés et prouver que l'appartement est en bon état.

Merci